

s'k'k'a'b'

c's'b'f'c'

c's'r'f'c'

# Rapport de gestion 2014/15 de l'association CSBFC

pour la période du 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 juillet 2015

Approuvé à l'occasion de l'Assemblée des délégués du 10 septembre 2015

Schweizerische Konferenz der kaufmännischen  
Ausbildungs- und Prüfungsbranchen

Conférence suisse des branches de formation et d'exams commerciales

Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali

Schwanengasse 9, Postfach, 3001 Bern  
Tel. 031 398 26 10, Fax 031 398 26 12  
mail@skkab.ch, www.skkab.ch

## Sommaire

Avant-propos du président	3
L'exercice 2014/15 en chiffres	4
Comité	4
Secrétariat	5
CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	5
Mise en œuvre du plan de formation pour la formation initiale en école	6
Formation d'expertes et experts aux examens finaux «stage pratique – oral»	6
Cadre national des certifications (CNC)	7
Passerelle maturité gymnasiale – haute école spécialisée, guide EMT	7
Validation des acquis de l'expérience	8

## Annexes

Membres de la CSBFC	9
Membres du Comité	9
Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat	9
Organe de révision	10
Membres de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	10
Membres du groupe de travail commun Procédure de qualification des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC	10
Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	11
Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie entreprise de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	11
Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC	11

## Avant-propos du président

Le projet de réorganisation de la formation initiale en école (FIEc) a pu être mené à bien grâce à l'entrée en vigueur du plan de formation FIEc. C'est ainsi que les travaux de mise œuvre du projet ont pu débuter en été 2015 et que la révision des bases du système de formation a pu être poursuivie (précisons à cet égard que l'ordonnance sur la formation et le plan de formation pour la formation initiale en école ont déjà été mis en vigueur en 2012).

La CSBFC ne fournit pas de services directs à ces membres: en collaboration avec la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employée/employé de commerce CFC qu'elle a mise en place, elle est responsable du bon fonctionnement du système de formation et assure le pilotage et la coordination des processus dans le cadre de l'introduction de nouvelles bases de formation et de leur mise en œuvre. Notre champ professionnel est hétérogène et complexe: concilier les intérêts de 21 branches de formation et d'examens reconnues, de 25 cantons et de plus de 100 écoles professionnelles et écoles de commerces publiques et privées constitue une tâche considérable, exigeante et parfois ardue.

La CSBFC et la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC ont également attaché beaucoup d'importance aux premiers diplômes délivrés conformément à l'ordonnance sur la formation 2012. Les acteurs des cantons, des écoles, des branches et des entreprises ont tout mis en œuvre pour pouvoir remettre en 2015 à plus de 10 000 jeunes gens leur CFC d'employée/employé de commerce conformément aux nouvelles bases de formation. Au nom de l'organisation responsable du monde du travail, je tiens à les remercier pour leur engagement. En automne 2015, nous évaluerons les expériences acquises et prendrons les mesures nécessaires.

Tournons à présent un regard vers l'avenir:

- Les travaux de classification de la profession Employée/employé de commerce dans le cadre national des certifications (CNC) sont déjà bien avancés et nous espérons les boucler au début du prochain exercice.
- Il est important que les cours de réforme destinés aux (futurs) experts et expertes aux examens deviennent des cours réguliers permettant de garantir la qualité et le professionnalisme des procédures de qualification finales.
- En se basant sur les expériences de mise en œuvre actuelles, la CSBFC souhaite optimiser l'ordonnance sur la formation, le plan de formation et les documents de rang inférieur. L'exercice 2015/16 lui en donnera l'occasion dans le cadre de l'examen quinquennal de ces documents, inscrit dans l'ordonnance sur la formation 2012.

Je me réjouis de m'atteler à ces tâches et de les mener à bien de manière constructive et efficace en collaboration avec mes collègues ainsi que les différents organes et les acteurs de la formation professionnelle, et ce au profit de la promotion de la relève dans le domaine commercial.

*Matthias Wirth*

## L'exercice 2014/15 en chiffres

- 1 assemblée des délégués
- 1 réunion d'échange d'informations et d'expériences des branches de formation et d'examens
- 5 réunions du Comité
- 3 réunions de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC
- 1 réunion du groupe de travail commun Procédure de qualification (GT PQ) des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC
- 1 réunion du groupe d'experts Langues étrangères du GT PQ
- 2 réunions du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC
- 10 réunions dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation pour la formation initiale en école
- 6 réunions avec les partenaires de la formation professionnelle à l'échelle nationale en vue du traitement de questions de mise en œuvre
- 2 réunions avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et 1 séance de l'IFFP concernant la formation des expertes et experts aux examens et s'adressant à toutes les branches de formation et d'examens

## Comité

Les membres du Comité (voir annexe, p. 9) exécutent leurs tâches à titre bénévole et fournissent un travail efficace répondant aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale Employée/employé de commerce.

Le Comité de l'association CSBFC se compose de représentantes et représentants des cinq plus grandes branches de formation et d'examens et de cinq branches de formation et d'examens plus petites. La Suisse romande et la Suisse italienne sont représentées par deux sièges supplémentaires. Par ailleurs, le Comité constitue la délégation de la CSBFC au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC.

Au cours de l'exercice 2014/2015, les travaux suivants figuraient au centre des activités du Comité:

- Préparation des réunions de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC
- Mise en œuvre du plan de formation FIEc
- Tâches relatives à la classification de la profession Employée/employé de commerce CFC dans le cadre national des certifications (CNC)
- Organisation de la partie entreprise de la procédure de qualification 2015
- Collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) dans le domaine de la formation des expertes et experts aux examens
- Premières discussions relatives à l'examen quinquennal de l'ordonnance sur la formation, du plan de formation et des documents de rang inférieur

A la fin de l'exercice, Jacques Desgraz a dû se retirer pour des raisons de santé. Nous le remercions vivement pour son engagement en faveur de la CSBFC en Suisse romande et lui exprimons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

## Secrétariat

Le Secrétariat (Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat, page 9) met en œuvre les objectifs et les orientations stratégiques de la CSBFC. Il prépare les dossiers du Comité et de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC, siège dans différents organes et groupes de travail, donne des renseignements et effectue les travaux administratifs.

Sur décision du Comité, certaines tâches peuvent être déléguées si une telle démarche s'avère utile et justifiée au regard de critères financiers. Au cours de l'exercice écoulé, les tâches suivantes ont été confiées à des tiers:

- Classification CNC: Büro für Bildungsfragen AG; Birgül Aksu, cheffe de projet
- Profil de qualification et conditions de réussite spécifiques à la validation des acquis de l'expérience: Ralph Thomas, ralphTHOMAS santé social formation

## CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

La commission est composée de représentants des partenaires de la formation professionnelle (liste des membres et des organisations représentées, pages 9 et 10). Elle est responsable de la mise en œuvre de l'ordonnance sur la formation et des plans de formation. En outre, elle édicte des dispositions d'exécution, veille à l'assurance et au développement de la qualité et se charge d'optimiser et de mettre à jour les documents de base et de mise en œuvre.

Entre janvier et mars 2015, un groupe de travail ad hoc a remanié les dispositions d'exécution sur la base de l'ordonnance sur la formation adaptée et du nouveau plan de formation pour la formation initiale en école.

Le nouveau groupe de travail «Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire» se compose de représentantes et représentants des conférences scolaires et du corps des enseignants spécialistes au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC. Les séances sont coordonnées avec celles du groupe de travail commun Procédure de qualification (GT PQ) des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC, et ce tant au niveau du lieu et de la durée et, dans la mesure du possible, au niveau du contenu. Les premières réunions portaient notamment sur le développement du manuel concernant la mise en œuvre du plan de formation pour la formation initiale en école.

Dans un souci de transparence, la commission et le GT PQ souhaitent que les documents de rang inférieur relatifs aux dispositions d'exécution de la partie scolaire soient réduits au strict minimum. Les dispositions d'exécution seront complétées au besoin. Par ailleurs, il existe également à l'heure actuelle une liste de moyens auxiliaires de la partie école de la procédure de qualification et une «liste de termes E&S».

Les cantons disposent de trois sièges au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC. Afin d'optimiser la collaboration avec les délégués des cantons de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), la CSBFC a mené des entretiens avec la commission Procédure de qualification (CPQ) du Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) et la CSFP ainsi que le secrétariat de la commission Développement des professions (CDP) de la CSFP. La coordination et la collaboration avec les conférences spécialisées de la CSFP et les délégués/déléguées des conférences scolaires devront être intensifiées.

## **Mise en œuvre du plan de formation pour la formation initiale en école**

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation pour la formation initiale en entreprise, qui ont tous deux été adaptés, le nouveau plan de formation pour la formation en école (FIEc), l'ensemble des catalogues d'objectifs évaluateurs qui ont été adaptés au niveau du domaine d'application et le nouveau catalogue d'objectifs évaluateurs de la branche S&A (celui-ci est également valable pour les parties pratiques intégrées dans la formation scolaire) ont été mis en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le Comité a édicté les dispositions d'exécution adaptées et s'est exprimé sur les documents de mise en œuvre de la CSFP.

Les branches intéressées par la FIEc et souhaitant participer au stage de longue durée à partir du début de la formation 2017 doivent soumettre à la CSBFC une déclaration d'intention jusqu'à la fin de l'année 2015. Les branches en question doivent disposer des instruments de mise en œuvre nécessaires au moins 9 mois avant le début du stage.

## **Formation d'expertes et d'experts aux examens finaux «stage pratique – oral»**

En accord avec les représentants du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ainsi que la CPQ CSFO/CSFP, la CSBFC a pu convenir avec l'IFFP d'un cadre contraignant en vue de la conception du cours de base. Celui-ci garantit une marge de manœuvre appropriée au niveau des outils didactiques et méthodologiques utilisés, car il est en rapport raisonnable avec la formation commerciale initiale et permet une relation optimale entre le cours de base et le cours spécifique à la branche.

Durant l'exercice écoulé, l'IFFP a invité les responsables des branches de formation et d'examens à une journée d'évaluation des cours des experts afin d'optimiser la période des cours 2015/2016. Sur la base des résultats de cette journée, le concept et l'organisation du cours ont pu être améliorés.

En outre une délégation du Comité a mené des entretiens avec le SEFRI et l'IFFP afin de traiter les questions suivantes:

- Création d'un concept pour la période faisant suite aux cours 2014/15 et 2015/16, à savoir la période à l'issue des «cours de réforme» pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> procédures de qualification conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation.
- Création de nouvelles formes de collaboration entre l'IFFP et les branches de formation et d'examens intéressées lors de l'organisation de cours (par exemple: possibilité d'organiser de manière autonome les cours d'experts dans le cadre d'un mandat de prestations).
- Participation des organisations du monde du travail au renouvellement de l'accord conclu entre l'IFFP, le SEFRI et la CSFP pour les années 2013 à 2016 «Leistungsdefinition Grundausbildung und Weiterbildung für Prüfungsexpertinnen und Prüfungsexperten».

## Cadre national des certifications (CNC)

La demande de classification des professions Employée/employé de commerce CFC et Assistante/assistant de bureau AFP sera déposée en septembre 2015. La CSBFC et la CIFIC Suisse ont décidé d'agir de concert et chargé le «Büro für Bildungsfragen» d'effectuer la classification. M<sup>me</sup> Birgül Aksu assure la direction du projet.

Conformément aux dispositions du SEFRI, les deux profils de la profession Employée/employé de commerce seront classés séparément dans le CNC Formation professionnelle. Les suppléments descriptifs des certificats contiennent des éléments spécifiques à la branche. Un groupe de travail ad hoc du Comité (Michel Fischer, Roland Hohl, Ueli Stursberg et Martina Oertli) a examiné les suppléments descriptifs des certificats. Il s'est ensuite concerté avec le SEFRI pour clarifier plusieurs spécificités de la formation commerciale initiale. En collaboration avec la cheffe de projet, les membres du groupe de travail ont élaboré des modèles et des instructions pour les éléments spécifiques à la branche, figurant dans les suppléments descriptifs des certificats.

Voici les résultats provisoires de la classification: la formation initiale et la formation initiale élargie ont été rattachées aux niveau 4. Le Comité et le groupe de travail ad hoc ont examiné de manière approfondie cette classification. Sur la base des résultats d'une analyse effectuée au sein de la branche, la classification est jugée conforme. La différence entre le profil B et le profil E doit apparaître clairement dans les suppléments descriptifs des certificats. Dans les suppléments descriptifs des certificats relatifs au profil E, il sera en outre fait mention de la maturité professionnelle en emploi.

La demande de classification définitive sera approuvée à l'occasion de l'Assemblée plénière du 10 septembre 2015.

## Passerelle maturité gymnasiale – haute école spécialisée, guide EMT

Conformément aux bases légales relatives à l'admission aux études d'une haute école spécialisée dans les domaines de la technique, de l'économie et du design (TED), les titulaires d'un diplôme de maturité doivent être au bénéfice d'une année d'expérience du monde du travail (EMT). Ces bases légales fixent également les exigences en matière de TED. Par ailleurs, les hautes écoles spécialisées sont tenues d'harmoniser ces exigences en collaboration avec les associations professionnelles.

C'est dans ce contexte qu'un guide EMT a vu le jour dans le cadre d'un projet de la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées (KFH). Celui-ci a été soumis à la chambre des hautes écoles spécialisées de swissuniversities et au SEFRI. Le guide aide les stagiaires et les entreprises lors de la planification et de l'organisation de l'année de stage. En concertation avec le Comité, un groupe de travail ad hoc (Roland Hohl, Martina Oertli et Matthias Wirth) de la CSBFC a participé à l'élaboration du guide EMT dans le domaine Economie. Le guide EMT se compose d'une partie générale concernant l'ensemble du domaine TED et de catalogues de compétences spécifiques aux filières.

A l'heure actuelle, la chambre des hautes écoles spécialisées examine le projet qui sera finalisé d'ici à la fin de l'année 2015. Les branches de formation et d'examens doivent ensuite mettre en œuvre la solution prévue pour le domaine Economie.

## **Validation des acquis de l'expérience**

L'approbation du profil de qualification et des conditions de réussite par la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC le 15 décembre 2014 et le Comité de la CSBFC le 6 février 2015 a permis à la CSBFC de boucler ses travaux dans ce domaine.

La branche de formation et d'examens Services et administration (S&A) se chargera de la mise en œuvre du profil de qualification. En sa qualité d'organe responsable de la branche S&A, la CIFIC Suisse a élaboré la disposition d'exécution prévue par le SEFRI et les instruments de mise en œuvre destinés aux cantons chargés de la procédure de validation.



# Annexe

## Membres de la CSBFC

- Administration fédérale
- Agences de voyage
- Assurances privées
- Automobile
- Banque
- Chimie
- Commerce
- Communication
- Construire et habiter
- Fiduciaire/immobilière
- Hôpitaux et cliniques
- Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT)
- Industrie alimentaire
- Logistique et transports internationaux
- Machines, équipements électriques et métallurgie (MEM)
- Notariats de Suisse
- Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- SantéSuisse
- Services et administration (S&A)
- Transport
- Transports publics

## Membres du Comité

- Matthias Wirth, Banque, président
- Markus Bühlmann, Construire et habiter
- Antoine Chappuis, Suisse romande
- Michel Fischer, Fiduciaire/immobilière
- Roland Hohl, Services et administration (S&A)
- Matthias Hurni, santéSuisse
- Hans Krebsler, Machines, équipements électriques et métallurgie (MEM)
- Stephan Läderach, Notariats de Suisse
- Martina Oertli, Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- Claudia Sassi, Suisse italienne
- Ueli Stursberg, Commerce
- Thomas Suter, Logistique et transports internationaux

## Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat

- Roland Hohl, secrétaire exécutif
- Marlise Vöggtlin, Secrétariats de la CSBFC et de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC

Depuis 2011, Jean-Pierre Ruch, contaDue gmbh, est chargé de la tenue de la comptabilité.

A plusieurs reprises, le Secrétariat de la CSBFC a pu bénéficier du soutien de la CIFC Suisse (Melanie Lienhard et Cornelia Lehmann).

## **Organe de révision**

Brand AG Treuhand und Revision, Berne

## **Membres de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC**

- Roland Hohl, CSBFC, président
- Christian Beck, CSEPC
- Markus Bühlmann, CSBFC
- Antoine Chappuis, CSBFC
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Michel Fior, SEFRI
- Michel Fischer, CSBFC
- Andreas Hösli, VSH
- Matthias Hurni, CSBFC
- Eric Joray, CSEPC
- Peter Kambli, CSFP
- Hans Krebsler, CSBFC
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Stephan Läderach, CSBFC
- Martina Oertli, CSBFC
- Sandra Rupp, SEC Suisse
- Claudia Sassi, CSBFC
- Ueli Stursberg, CSBFC
- Thomas Suter, CSBFC
- Matthias Wirth, CSBFC
- Christine Wüscher, CDECS

## **Membres du groupe de travail commun Procédure de qualification des deux CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP et Employée/employé de commerce CFC**

- Roland Hohl, CSBFC, présidence
- Christian Beck, CSEPC, coordinateur de la région linguistique Suisse alémanique
- Danilo Bonacina, CSEPC, coordinateur de la région linguistique Suisse italienne
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Martin Hak, CSFP
- Andreas Hösli, VSH
- Eric Joray, CSEPC
- Peter Kambli, CSFP
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Gérard Marquis, CSEPC, coordinateur de la région linguistique Suisse romande
- Martina Oertli, CSBFC
- Sandra Rupp, groupe de coordination des groupes d'auteurs et des secrétariats de logistique
- Andreas Schmidlin, CSEPC, CSDPQ Assistante/assistant de bureau AFP
- Christine Wüscher, CDECS

## **Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie scolaire de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC**

- Roland Hohl, CSBFC, présidence
- Christian Beck, CSEPC
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Andreas Hösli, VSH
- Eric Joray, CSEPC
- Peter Kambli, CSFP
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Isabelle Lüthi, IFFP
- Christine Wüscher, CDECS

## **Membres du groupe de travail Mise en œuvre du plan de formation pour la partie entreprise de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC**

Ce groupe est composé par le Comité de la CSBFC (voir page 9). Suivant les thèmes traités, les représentantes et représentants des cantons ou des écoles au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC (voir page 10) sont consultés.

## **Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employée/employé de commerce CFC**

SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI	Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione
SBBK	Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFP	Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
SKKAB	Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen
CSBFC	Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales
CSRFC	Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali
KV Schweiz	Kaufmännischer Verband Schweiz
SEC Suisse	Société suisse des employés de commerce
SIC Svizzera	Società svizzera degli impiegati del commercio
SKKBS	Schweizerische Konferenz kaufmännischer Berufsfachschulen
CSEPC	Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales
CSSPC	Conferenza svizzera delle scuole professionali commerciali
KSHR	Konferenz der Schweizer Handelsmittelschulrektorinnen und -rektoren
CDECS	Conférence des directrices et directeurs d'écoles de commerce suisses
CDSCS	Conferenza delle direttrici e dei direttori delle scuole di commercio svizzere
VSH	Verband Schweizerischer Handelsschulen